



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Mercredi 1^{er} avril 2020
Communiqué de presse

Covid-19

Soutien collectif aux entreprises

Face à la situation de crise inédite que nous traversons, les collectivités locales, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le gouvernement affichent une solidarité totale avec les entreprises et leurs salariés.

Initiative et solidarité dans les entreprises locales

A leur niveau, les entreprises locales font preuve d'initiative, d'inventivité et de solidarité. Trois exemples singuliers :

- **Une campagne solidaire de recrutements pour aider les entreprises confrontées au manque de main d'œuvre.**

Le cabinet de recrutement valentinois CIVIMIL propose ses services gratuitement : diffusion d'offres d'emploi, présentation aux entreprises de candidats qualifiés. Une offre qui s'adresse aux entreprises des secteurs d'activités en tension (transport, logistique, santé, industrie agroalimentaire, agriculture).

En savoir plus : civimil.fr

- **Le numérique au service d'une initiative solidaire pour assister aux obsèques d'un proche.**

Après le succès du film documentaire consacré au deuil Et je choisis de vivre, meilleur documentaire français Allociné avec 50 000 entrées en 2019, Damien Boyer documentariste et producteur à Montmeyran a fondé l'association Mieux traverser le deuil avec le soutien de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et le Ministère de la Santé.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons et qui nous confronte aux difficultés de l'accompagnement au deuil des victimes du Covid-19, l'association a conçu en extrême urgence un concept innovant d'accompagnement au deuil sous forme digitale comprenant une retransmission en direct des obsèques ouverte à tous les proches, l'accès à un registre digital centralisé pour l'hommage et le dépôt des condoléances, ainsi qu'une plateforme d'écoute. Elle lance une grande opération d'appel aux dons pour permettre sa réalisation au plus vite.

Soutenir le projet : mieux-traverser-le-deuil.fr

- **La mobilisation du GAMSTAT pour le transport des malades en hélicoptère**
Le Groupement aéromobilité de la section technique de l'armée de Terre, basé à Chabeuil, est particulièrement mobilisé sur cette situation de crise. Spécialisé dans l'étude de nouveaux matériels aéronautiques, il a pour mission principale de conduire les programmes et d'évaluer les nouveaux équipements en vue de leur adoption et de leur mise en service opérationnel dans l'armée de Terre. Il assure aussi un rôle de conseil et d'assistance technique aux unités d'hélicoptères de l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT).
A ce titre, dans le cadre de l'opération Résilience ordonnée par le Chef de l'Etat, le GAMSTAT s'est retrouvé en première ligne dans le travail de conception des dispositifs sanitaires complexes apportés aux appareils militaires en charge du transport de patients atteints du COVID-19. Un hélicoptère Caïman NH90, avec à son bord un équipage de 4 personnes du GAMSTAT, a donc rejoint le grand Est dès le 27 mars. Son rôle est d'assurer l'assistance technique du régiment engagé dans cette mission, de valider les aménagements et de participer au secours des malades, en les transportant notamment vers l'Allemagne et la Suisse, afin de désengorger les centres hospitaliers surchargés.

Mobilisation massive des entreprises pour le don de matériel de protection destiné aux personnels de santé.

Les entreprises locales viennent en aide aux professionnels de santé en donnant du matériel de protection. Une vingtaine d'entre elles ont déjà répondu à l'appel au don lancé la semaine dernière par le Président de Valence Romans Agglo et Maire de Valence. Une démarche solidaire qui a déjà permis de collecter plus de 3 000 masques, des blouses et combinaisons imperméables, des charlottes, des lunettes de protection, des chaussures, des gants ou encore de solutions hydro alcooliques.

Merci à ces entreprises pour leur geste solidaire : APAVE (Valence), BTP Beauchastel, CBCD (Chabeuil), Chambre Métiers Drôme, Delifrance (Romans-sur-Isère), Lyon biscuit (Clérieux), Médiathèque de Valence, Mercedes Benz France (Etoile-sur-Rhône), Mes Délices briochés (Romans-sur-Isère), Saint Jean (Romans), SARP CENTRE EST - Groupe Veolia (Malissard), Spie batignolles (Saint-Marcel-lès-Valence), Société Agrana (Valence), Société Amplitude (Valence), Société ISRA (Mours-Saint-Eusèbe) et Société Eurovia.

Faire un don : dons@valenceromansagglo.fr

Des aides régionales adaptées aux réalités du territoire

La Région Auvergne-Rhône-Alpes annonce son soutien aux entrepreneurs, artisans et professions libérales et lance un plan d'urgence de plus de 700 millions d'euros.

- **Des aides d'urgences immédiates pour les partenaires de la Région** avec l'accélération des délais de paiement et versement des avances de subvention, la suspension des remboursements des prêts régionaux et la suspension des loyers dus à la Région par les structures hébergées ;
- **Des aides d'urgence pour les artisans, entrepreneurs, professions libérales et agriculteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes** avec notamment la participation au fonds de solidarité national ;
- **De la trésorerie** avec le développement du Prêt Région Auvergne-Rhône-Alpes, le doublement du Prêt Artisans et commerçants avec la Banque populaire et les Chambres des métiers de l'Artisanat et un dispositif spécifique pour les entreprises situées dans les foyers de contamination (cluster) ;

- **Un soutien spécifique pour les filières exposées** comme le Bâtiment et travaux publics, les Transports, les Entreprises de tourisme et de l'hébergement, la Culture et les Entreprises de l'événementiel ;
- **La mise en place d'un numéro vert unique**, gratuit afin d'assurer une information globale, coordonnées et continue aux entreprises.

→ En savoir plus : auvergnerhonealpes.fr

Numéro vert 0805 38 38 69, du lundi au vendredi, de 8h à 18h

Huit mesures immédiates mises en place par l'Etat

1. Le **maintien de l'emploi** grâce au chômage partiel simplifié ;
2. La **mise en place d'un fonds de solidarité** pouvant aller jusqu'à 3 500 € pour les plus petites entreprises, les indépendants et micro-entreprises ;
3. Le **report du paiement** des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité pour les entreprises en difficultés ;
4. Le **report des délais de paiement des échéances** sociales et fiscales des entreprises : Urssaf, impôts directs ;
5. L'**accélération du remboursement** des crédits d'impôts et de TVA ;
6. La **mise en place de prêts de trésorerie** garantis par l'Etat ;
7. L'**aide au rééchelonnement des crédits bancaires** (financement Etat et Région) ;
8. La **non application des pénalités de retard dans les marchés publics** d'Etat et des collectivités locales.

→ En savoir plus : economie.gouv.fr

Contacts presse

Région Auvergne-Rhône-Alpes - Service presse - 04 26 73 40 15

Valence Romans Agglo - Hveline Réhault - hveline.rehault@valenceromansagglo.fr

Ville de Valence - Emilie Gay - emilie.gay@mairie-valence.fr